

Éléments de conclusion

par Bernard **Roman-Amat**¹

Après ce brillant exposé et les échanges qui ont suivi, je vous propose quelques points qui appellent à mon avis réflexion et prolongements.

Tout d'abord, le domaine de la bio-économie étant très vaste, les décisions n'y sont pas aisées ; dans bien des domaines, les résultats à atteindre sont mal connus : rendement biologique, services environnementaux (carbone, eau..), emploi, valeur ajoutée, etc. Par ailleurs, telle action apparemment bénéfique peut avoir des conséquences non désirées en raison des multiples interactions à l'œuvre. Il me semble que les entreprises comme les pouvoirs publics ont donc un fort besoin d'indicateurs. Il s'agirait dans un premier temps de quantifier les résultats à attendre par domaine. La disponibilité de ces indicateurs analytiques permettrait dans un second temps d'évaluer globalement les projets ou les réalisations en intégrant, et en pondérant, toutes leurs facettes : il s'agira souvent de la recherche d'un optimum multi-critères plutôt que d'un maximum.

En second lieu, je ne peux m'empêcher de remarquer que je vis mon troisième «contre-choc pétrolier» en quarante ans. Les considérables fluctuations des prix de l'énergie d'origine fossile ne facilitent pas la tâche des producteurs d'énergie ou de matériaux concurrents du pétrole et de ses dérivés. Faut-il laisser faire le marché, et sa volatilité, en ces domaines ? Ne faut-il pas au contraire considérer que le développement des filières de la bio-économie, exigeant protection en phase initiale et stabilité sur la longue durée, appelle l'intervention des pouvoirs publics ? Et dans ce cas, le choix des instruments (prix administrés, taxes...), qui fait encore débat, doit être examiné attentivement.

En ce qui concerne plus précisément les forêts, l'affirmation d'une politique volontariste de production de bois aura des répercussions nombreuses et importantes. Elle fera d'abord émerger le besoin de vastes surfaces gérées intensivement. Comme notre secrétaire perpétuel l'a fait remarquer au cours de discussions en section « Bois et forêts », le concept de gestion multifonctionnelle de toutes les forêts françaises devra être pour le moins revisité. Ensuite, la mise, ou remise, en production de surfaces importantes de forêts imposera d'augmenter fortement les investissements et donc d'attirer à la forêt de nouveaux investisseurs, qui demanderont des garanties. Par ailleurs, certaines biomasses, notamment ligneuses, étant produites dans divers espaces (agricoles, forestiers, urbains), des circuits de récolte et valorisation appropriés devront être mis en place. Enfin, d'un point de vue géostratégique, la mise au point par la France, notamment en Guyane, d'une sylviculture orientée vers la production durable de bois en forêts tropicales pourrait intéresser de nombreux pays.

¹ Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France. Directeur du centre de Nancy, AgroParisTech ENGREF.

Le dernier sujet que j'ai relevé concerne l'acceptabilité sociale de cultures ou sylvicultures intensives de biomasse. Nos concitoyens, dans leur majorité, de plus en plus urbains et gagnés par le souci de conserver les espaces naturels, ne sont pas favorables à ces projets. Un effort permanent et important de communication en direction du grand public, et en particulier des jeunes, reste donc nécessaire. La section « bois et forêts » de l'académie y apporte sa contribution par l'édition de l'ouvrage collectif « 100 questions sur la forêt et le bois », accessible sur le site de l'Académie.

Je vous remercie pour votre attention.